

SESSION 2023

CONCOURS DE RECRUTEMENT DE PROFESSEURS DES ECOLES

Concours externe - Concours externe spécial langue régionale - Troisième concours
Second concours interne - Concours interne spécial langue régionale

Première épreuve d'admissibilité

Épreuve écrite disciplinaire de français

L'épreuve prend appui sur un texte (extrait de roman, de nouvelle, de littérature d'idées, d'essai, etc.) d'environ 400 à 600 mots.

Elle comporte trois parties :

- une partie consacrée à l'étude de la langue, permettant de vérifier les connaissances syntaxiques, grammaticales et orthographiques du candidat ;
- une partie consacrée au lexique et à la compréhension lexicale ;
- une partie consacrée à une réflexion suscitée par le texte à partir d'une question posée sur celui-ci et dont la réponse prend la forme d'un développement présentant un raisonnement rédigé et structuré.

Durée : 3 heures

L'usage de tout ouvrage de référence, de tout document et de tout matériel électronique (y compris la calculatrice) est rigoureusement interdit.

Il appartient au candidat de vérifier qu'il a reçu un sujet complet et correspondant à l'épreuve à laquelle il se présente.

Si vous repérez ce qui vous semble être une erreur d'énoncé, vous devez le signaler très lisiblement sur votre copie, en proposer la correction et poursuivre l'épreuve en conséquence. De même, si cela vous conduit à formuler une ou plusieurs hypothèses, vous devez la (ou les) mentionner explicitement.

NB : Conformément au principe d'anonymat, votre copie ne doit comporter aucun signe distinctif, tel que nom, signature, origine, etc. Si le travail qui vous est demandé consiste notamment en la rédaction d'un projet ou d'une note, vous devrez impérativement vous abstenir de la signer ou de l'identifier. Le fait de rendre une copie blanche est éliminatoire.

Tournez la page S.V.P

Un jour, dans une famille, est né un enfant inadapté. Malgré sa laideur un peu dégradante, ce mot dirait pourtant la réalité d'un corps mou, d'un regard mobile et vide. « Abîmé » serait déplacé, « inachevé » également, tant ces catégories évoquent un objet hors d'usage, bon pour la casse. « Inadapté » suppose précisément que l'enfant existait hors du cadre fonctionnel (une main sert à saisir, des jambes à avancer) et qu'il se tenait, néanmoins, au bord des autres vies, pas complètement intégré à elles mais y prenant part malgré tout, telle l'ombre au coin d'un tableau, à la fois intruse et pourtant volonté du peintre.

Au départ, la famille ne discerna pas le problème. Le bébé était même très beau. La mère recevait des invités venus du village ou des bourgs environnants. Les portières des voitures claquaient, les corps se déplaient, risquaient quelques pas chaloupés. Pour arriver jusqu'au hameau, il avait fallu rouler sur des routes minuscules et sinueuses. Les estomacs étaient retournés. Certains amis venaient d'une montagne toute proche, mais ici, « proche » ne voulait rien dire. Pour passer d'un endroit à un autre, on devait monter puis redescendre. La montagne imposait son roulis. Dans la cour du hameau, on se sentait parfois cerné par des vagues énormes, immobiles, mousseuses d'une écume verte. Lorsque le vent se levait et qu'il secouait les arbres, c'était un grondement d'océan. Alors la cour ressemblait à une île protégée des tempêtes.

Elle s'ouvrait par une épaisse porte en bois, rectangulaire, plantée de clous noirs. Une porte médiévale, disaient les connaisseurs, probablement fabriquée par les ancêtres qui s'étaient installés en Cévennes depuis des siècles. On avait bâti ces deux maisons, puis l'auvent, le four à pain, la bûcherie et le moulin, de part et d'autre d'une rivière, et l'on pouvait entendre les soupirs de soulagement dans les voitures lorsque la route étroite devenait petit pont et qu'apparaissait la terrasse de la première maison qui donnait sur l'eau. Derrière elle, en enfilade, se tenait l'autre maison, où était né l'enfant, nantie de la porte médiévale dont la mère avait ouvert les deux battants afin d'accueillir les amis et la famille. Elle proposait du vin de châtaignes que la petite assemblée buvait, extatique, dans l'ombre de la cour. On parlait doux pour ne pas brusquer l'enfant si sage dans son transat. Il sentait bon la fleur d'oranger. Il semblait attentif et tranquille. Il avait les joues rondes et pâles, des cheveux bruns, de grands yeux noirs. Un bébé de la région, qui lui appartenait. Les montagnes ressemblaient à des matrones veillant sur le transat, les pieds dans les rivières et le corps nappé de vent. L'enfant était accepté, semblable aux autres. Ici les bébés avaient les yeux noirs, les vieux étaient minces et secs. Tout était dans l'ordre.

Information aux candidats

Les codes doivent être reportés sur les rubriques figurant en en-tête de chacune des copies que vous remettrez.

Épreuve écrite disciplinaire de français

Externe

	Concours	Épreuve	Matière
Public	EXT PU	101	9417
Privé	EXT PR	101	9417

Concours Externe - Spécial langue régionale

	Concours	Épreuve	Matière
Public	EXT LR PU	101	9417
Privé	EXT LR PR	101	9417

Troisième concours

	Concours	Épreuve	Matière
Public	3ème PU	101	9417
Privé	3ème PR	101	9417

Second concours interne

	Concours	Épreuve	Matière
Public	2INT PU	101	9417
Privé	2INT PR	101	9417

Concours interne - spécial langue régionale

	Concours	Épreuve	Matière
Public	2INT LR PU	101	9417
Privé	2INT LR PR	101	9417

I. Étude de la langue (6 points)

1. Dans le premier paragraphe, identifiez les temps et modes des verbes conjugués mis en caractères gras ci-dessous, et justifiez leur emploi.

Un jour, dans une famille, **est né** un enfant inadapté. Malgré sa laideur un peu dégradante, ce mot dirait pourtant la réalité d'un corps mou, d'un regard mobile et vide. « Abîmé » **serait** déplacé, « inachevé » également, tant ces catégories évoquent un objet hors d'usage, bon pour la casse. « Inadapté » suppose précisément que l'enfant **existait** hors du cadre fonctionnel (une main **sert** à saisir, des jambes à avancer) et qu'il se tenait, néanmoins, au bord des autres vies, pas complètement intégré à elles mais y prenant part malgré tout, telle l'ombre au coin d'un tableau, à la fois intruse et pourtant volonté du peintre. (lignes 1 à 7)

2. Délimitez les propositions qui forment cette partie de phrase complexe et précisez la manière dont elles sont reliées.

On avait bâti ces deux maisons, puis l'auvent, le four à pain, la bûcherie et le moulin, de part et d'autre d'une rivière, et l'on pouvait entendre les soupirs de soulagement dans les voitures lorsque la route étroite devenait petit pont... (lignes 19 à 21)

3. Dans la phrase suivante, précisez la nature, la fonction et le référent des pronoms en caractères gras.

- ...il se tenait, néanmoins, au bord des autres vies, pas complètement intégré à elles mais **y** prenant part... (lignes 5 à 6)
- Derrière elle, en enfilade, se tenait l'autre maison, où était né l'enfant, nantie de la porte médiévale **dont** la mère avait ouvert les deux battants afin d'accueillir les amis et la famille. (lignes 22 à 24)

4. Réécrivez ce passage en mettant les sujets au masculin pluriel :

Il sentait bon la fleur d'oranger. Il semblait attentif et tranquille. Il avait les joues rondes et pâles, des cheveux bruns, de grands yeux noirs. Un bébé de la région, qui lui appartenait. (lignes 26 à 28)

5. Dans la proposition suivante :

... il avait fallu rouler sur des routes minuscules et sinueuses. (ligne 11)

- a. Indiquez la nature et la fonction de « minuscules » et « sinueuses ».
- b. Réécrivez cette proposition en utilisant une expansion du nom d'une autre nature.

II. Lexique et compréhension lexicale (4 points)

1.

- a. Analysez la formation et le sens des adjectifs « inadapté » et « inachevé » (lignes 1 et 3).**
- b. Dans le premier paragraphe, comment ces adjectifs caractérisent-ils le discours porté sur l'enfant ?**

2. Dans le deuxième paragraphe, commentez l'emploi du lexique de la mer.

III. Réflexion et développement (10 points)
--

À la lumière du texte de Clara Dupont-Monod, de votre culture et de vos réflexions personnelles, vous vous interrogerez sur les relations que les êtres humains entretiennent avec la norme.